

Image not found or type unknown



Droits de visite et de garde d'un père

Par **horloge**, le **19/03/2009** à **18:44**

JE SUIS ACTUELLEMENT DIVORCEE AVEC 2 ENFANTS. J ATTENDS UN BEBE DE MON AMI AVEC QUI JE N AI JAMAIS VECU ET QUI NE SOUHAITAIS PAS CET ENFANT. CEPENDANT IL VEUT LE RECONNAITRE ET ASSUMER SON ROLE DE PERE. NOUS NE SOMMES PAS EN TRES BON TERMES. JE SOUHAITERAIS CONNAITRE SES DROITS ET SAVOIR A PARTIR DE QUAND JE DOIS LE LUI LAISSER.
MERCII DE ME DONNER UNE REPOSE RAPIDE